Temps conclusif
Patrick Goujon, sj
1er avril 2025

Mon carême a commencé il y a plusieurs mois quand Eric de Moulins-Beaufort m'a invité à vous parler ce matin en conclusion de nos journées. Je vous en partage quelques fruits en écho à nos échanges et à vos travaux. Il m'a fallu reconnaître l'importance de l'appel de l'Evangile quand il y est proclamé : « Aimez vos ennemis ». Ce n'est pas que je connaisse parmi vous des gens que je haïrai. Mais, moi j'en ai considéré parmi vous comme tels. J'aime le Christ, j'aime l'Eglise, mais comment ne pas se trouver des ennemis après avoir entendu tant de personnes victimes me contacter et me raconter le manque obstiné d'accueil, d'écoute que certains évêques ou de congrégations religieuses continuent d'offrir aujourd'hui.

Je retiens trois points sur lesquels nous pouvons nous tenir en vigilance :

1. Quel chemin parcouru depuis 2021, et avant cela l'annonce de la création de la CIASE puis INIRR, CRR ! De cela, je rends grâce et vous en remercie. Rappelons-nous ce qu'avait été alors notre attente, suivie de la stupeur face aux conclusions de la CIASE, l'espoir qu'elle a fait naître d'une transformation de l'Eglise, malheureusement suivie de notre exposition à de multiples scandales qui ont fait douter de l'engagement des évêques dans la lutte contre les abus. (Affaire Santier-Ricard, Vanier, les frères Philippe sans oublier la communauté St Jean, puis l'abbé Pierre, maintenant Bétharram et les internats catholiques, et l'on sait que d'autres sont à venir). Ces événements s'entrechoquent, rendent la situation ou le progrès difficile à lire. Cela finit par créer un télescopage des temps, le temps des victimes, le temps de l'institution, le temps de la société. Mais nous ne sommes pas démunis, vous n'êtes pas démunis.
Rappelons que le temps des victimes n'est pas le temps de l'institution. L'urgence des uns est prise par les autres pour de l'impatience, voire de la malveillance. Combien de fois entendons-nous encore que les victimes font du mal à l'Eglise ? Il revient à l'Eglise, en raison de sa sollicitude pastorale, d'être celle qui apprend à entendre le cri des victimes et d'y répondre sans délai par des mesures concrètes qui ne sont pas d'abord d'ordre juridique mais humaines. Les mesures canoniques et judiciaires viennent ensuite, non qu'elles aient moins d'importance. Pour combler l'écart entre les manières de vivre le temps entre victimes et institution, c'est à l'Eglise d'assurer l'accueil, l'écoute des victimes. « Écoutez, et vous me consolerez », déclara Job à ses amis qui le conseillaient sans l'entendre.
Ce temps décalé entre victimes et Eglise vient encore se heurter à un autre type de temporalité, celui de la société dans laquelle nous vivons, prompte à dénoncer les violences sexuelles, avec des réseaux sociaux qui s'emballent. Nous vivons pourtant un moment riche, où les connaissances des multiples aspects des traumatismes ne cessent d'avancer. Nous vivons une époque où la dénonciation des violences crée une « condition partagée », pour reprendre les mots de la sociologue Irène Théry. Or, cette reconnaissance mutuelle des

victimes de violences sexuelles entre elles provoque un autre télescopage : la société ne reconnaît plus à l'Eglise par la voix de ses autorités d'être digne de confiance. Ses victimes sont écoutées, elles sont crues. Nous ne sommes plus en droit d'exiger qu'on fasse confiance en notre bonne volonté et transparence, à cause de la gravité et du nombre de crimes et de délits commis, et que l'Eglise a dissimulés si longtemps, et continue de dissimuler, comme l'a révélé la manière dont sont sorties les affaires Santier, Abbé Pierre, et Bétharram. Nous ne regagnerons de la confiance qu'en faisant connaître des évaluations chiffrées et indépendantes des signalements, cas, sanctions et condamnations constatés.

2. Les agressions en Eglise offrent une occasion inattendue de redécouvrir notre foi. Il nous faut tirer les conséquences institutionnelles de ce que les victimes et les approches cliniques nous apprennent : les agressions occasionnent des destructions et des mutilations physiques, psychiques, sociales, affectives et spirituelles irréparables, comme l'a bien exprimé Isabelle Le Bourgeois, qui n'apparaissent parfois qu'après plusieurs décennies. Nous avons évoqué des chemins de réparation, mais ils ne sont pas achevés, mais surtout les victimes, nous l'avons entendu, se heurtent à de l'irréparable. Cet irréparable nous dérange, nous voudrions ou ne pas le voir ou nous en débarrasser. Or, cet irréparable est éclairé par la foi chrétienne. L'irréparable appartient en propre à la vie de ceux qui ont été détruits, comme les plaies sont les marques auxquelles Thomas reconnaît l'identité de Jésus après sa résurrection. La foi n'abolit pas l'histoire douloureuse. Nous annonçons la résurrection en faisant mémoire de la passion et de la mort du Christ en croix, et non en annonçant seulement sa Résurrection. Que serait l'anamnèse de la foi tronquée de l'épreuve violente subie par le Christ ? Dans le Credo, nous rappelons la passion, la mort et la Résurrection de Jésus-Christ. L'évangéliste Jean fait de ses plaies après la Résurrection le lieu de conversion de l'incrédule Thomas. Occulter les plaies des victimes, les faire taire, ou prétendre qu'il est dans le pouvoir sacramentel, ou thaumaturge, de l'Eglise de les guérir (au sens de les faire passer) ne respecte pas l'économie de la foi. Plus fondamentalement, les plaies des victimes nous font nous souvenir de ce que nous sommes tentés d'occulter comme bonne nouvelle dans l'annonce de la foi, ce passage par la souffrance humaine, dans la mort pour atteindre la Résurrection.
Le Ressuscité apparaît à ses témoins non pas "réparé", ni même guéri, mais vivant, bien pressé d'aller vers le Père et de nous y entraîner, ou bien heureux d'envoyer ses disciples faire connaître l'œuvre qu'il poursuit dans le monde. Et le pouvoir de rendre vivant n'appartient qu'à Dieu seul. Les victimes sont pour nous des vivants, comme il nous a été rappelé hier dans l'homélie commentant l'Evangile de Jean « Va, ton fils est vivant ! »

3. Dans vos manières de parler, revient souvent le mot de « honte ». Il fut prononcé ici même en novembre 2021 par Eric de Moulins-Beaufort sous le regard de cet enfant qui pleure, un mot souvent revenu au gré des révélations d'affaires d'agressions. Notre tradition spirituelle chrétienne m'inspire une remarque. La honte que nous éprouvons de ce que notre Eglise a laissé faire, voire permis, peut être l'occasion d'une conversion. Mais éprouver la honte ne suffit pas. Je ne parle pas de celle des victimes qu'il leur faut apprendre à écarter. Ils ne sont responsables en rien des agressions subies. Je veux parler de la honte salutaire, de celle qui fait prendre conscience de la responsabilité que l'on n'a pas tenue alors qu'elle s'imposait à

nous moralement. Certains auteurs spirituels parlent d'une "grâce de la honte". Saint Bernard en a fait la matière d'une de ses homélies sur le Psaume 90, véritable traité sur la reconnaissance du péché comme voie de progrès. Ignace de Loyola, dont je suis plus familier, propose de demander la grâce "de la honte et la confusion de soi" devant ses péchés. Mais il ne s'agit là que d'une première étape. Tout d'abord, il s'agit d'examiner ce qui cause la honte. Si elle vient "de l'honneur selon le monde", la honte est un obstacle car on sera attaché à vouloir réparer son honneur, sa réputation, son image. On reste prisonnier de soi, définition que l'on pourrait donner du péché, enfermement en soi ou dans l'entre-soi. Un souci excessif de l'image de l'Eglise et de son pouvoir dans la société empêche d'avancer vers un véritable service de Dieu et du prochain. Cependant la honte peut se transformer en étape de progrès quand elle est approfondie, quand on s'y tient en vérité, péniblement, ayant toujours devant les yeux le Christ en croix. Cette station dans la honte conduit à demander une autre grâce : avoir en horreur le péché (et non le pécheur) se traduit par des mesures concrètes, un engagement de soi délibéré à faire le bien. C'est l'orthodoxie de la pénitence et de la réconciliation.

Il est des manières de s'engager à faire le bien à demi qui ne témoignent pas d'un désir réel de conversion : ne traiter des agressions que par le volet juridique et canonique, déclarer qu'il n'y a plus d'action possible en faveur des victimes parce que l'agresseur est décédé ou que les faits sont prescrits. N'est-ce pas là l'omission du commandement de l'amour du prochain, quand nous passons notre chemin laissant sur la route les victimes de l'Eglise, dans l'attente qu'un bon samaritain, qui ne vient pas de nos rangs, s'en occupe ?

Je n'ai aucun titre à appeler chacun de nous à un examen de conscience, mais je peux, selon la mission des théologiens tenter d'énoncer quelques critères pour la vie ecclésiale plus conforme à nos désirs d'une vie évangélique.

La conférence des évêques de France a souvent su montrer comment elle relevait les défis nouveaux qui se présentaient à elle. La crise des violences dans l'Eglise nous invite, j'en suis persuadé, à tenir pour premiers les critères même de l'Evangile.

Or nous risquons toujours d'être pris par la double tentation de Saint Pierre. Il refusa de toutes ses forces de voir le Christ aller vers sa Passion, cela à travers deux attitudes qui nous guettent, le reniement et le zèle violent. Le reniement d'un côté : non, je ne connais pas celui que l'on accuse à tort et qu'on conduit vers la mort, je ne suis pas des siens. Les victimes sont-elles des nôtres ? Vais-je les renier, ne pas les entendre, alors qu'elles portent en elles des souffrances dans lesquelles le Christ se reconnaît ? Autre tentation, le zèle à défendre Jésus, selon l'idée qu'on se fait du Christ et de son avènement. Pierre usa de son épée contre ceux qui venaient arrêter Jésus, contre-témoignage que celui-ci interrompit brutalement. Fermons-nous les yeux sur les violences que nous commettons par zèle à défendre une certaine idée du Christ ou de son Eglise ? Quelques épisodes auparavant, Jésus-Christ eut l'audace de dire à la face de celui à qui il confia les clés du Royaume : « Vade retro », non parce que Pierre était devenu Satan, mais parce qu'il lui avait donné prise. Il y aurait de la

présomption à se croire prémuni de cette tentation parce que nous aimons le Christ et son Eglise.

Les scandales nous plongent dans une crise tragique mais qui peut devenir salutaire. Sommes-nous pris par la tentation de nous débarrasser des victimes parce que leur cri contrecarre notre élan missionnaire ? Sommes-nous prêts à rengainer notre épée, à renoncer à toute manière de concevoir la mission et la place de l'Eglise en manquant à la justice et à la charité, jusqu' à user de la violence, croyant comme Pierre faire notre devoir pour défendre le Christ ? Les victimes portent dans leur chair jusqu'à sous nos yeux la nécessité de notre conversion spirituelle et de la transformation de notre Eglise, non en cédant à quelques modes, mais en répondant plus fidèlement à l'appel du Christ mort et ressuscité.

« Heureux ceux qui ont soit de justice ». Les béatitudes ne laissent pas notre foi tranquille.